

Paris, le 26 septembre 2020

Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme je vous l'indiquais dans mon dernier message, la reprise de nos activités a été perturbée par le contexte de l'épidémie de Covid 19. L'Ile de France est aujourd'hui classée en zone rouge avec « alerte renforcée » ce qui a conduit la Préfecture de Police et la Ville de Paris à prendre des mesures sanitaires plus restrictives pour les quinze jours à venir.

Notre club sportif se trouve donc dans l'obligation de prendre un certain nombre de décisions pour respecter les obligations mises en place par les pouvoirs publics.

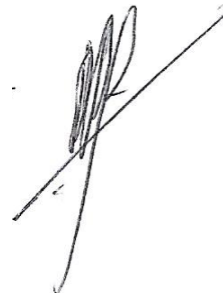
Ainsi, après analyse des textes et décrets qui viennent d'être publiés, nous vous informons que **durant la période du 26 septembre au 9 octobre :**

- **les activités physiques qui se déroulent dans des lieux clos sont suspendues.** Sont concernés la Gymnastique, le Tir à l'arc, le Tennis de table, le Tennis, l'Activité dansée, Activ 'Mémoire, le Qi gong, le Yoga
- **les activités de plein air qui se déroulent dans les lieux publics sont maintenues sous condition de ne pas rassembler plus de dix personnes.** Sont concernés la Randonnée pédestre, la Marche nordique et la Pétanque, pour lesquelles il conviendra, si les animateurs en sont d'accord, de limiter le nombre de participants à 9 personnes par animateur avec inscription préalable des participants auprès de l'animateur. **En dehors de cette possibilité, ces activités sont suspendues.**
- **les activités aquatiques sont maintenues** dans les mêmes conditions qu'actuellement, les piscines demeurant ouvertes au public. Sont concernés la Natation et l'Aquagym.

Tous les membres du Comité directeur, du Bureau et moi-même, formons le vœu que ces mesures prises pour deux semaines, ne seront pas renouvelées et que nous pourrons, grâce au ralentissement de l'épidémie, retrouver la liberté de pratiquer nos activités physiques et sportives sous la seule contrainte des gestes barrière.

Soyez assurés que notre seul souci est de vous protéger contre ce virus sournois.

Nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments très cordiaux.



Pascal PÂRIS
Président